

Edito

Bonjour à tous

L'hiver arrive à grands pas, c'est la saison où l'on a envie de rester chez soi, l'occasion de vérifier si notre logement est bien isolé et de tester les astuces qui vous feront économiser de l'énergie.

Rendez vous aux permanences SOLIHA pour vous faire conseiller sur les aides à l'amélioration de l'habitat.

Profitons aussi de l'hiver pour prendre le temps de lire le bulletin municipal 2018 qui vous sera distribué début janvier, mais avant, bien évidemment, passez de très bonnes fêtes de fin d'année !

Céline GACHE

AGENDA

DECEMBRE

Mercredi 6/12 de 13h30 à 18h : ANIM JEUNES 11/17 ans aux Haies avec Guillaume (salle du haut) Tél : 04 74 56 89 46 - Mail : animjeune@cc-regiondecondrieu.fr

Mercredi 20/12 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie) renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Vendredi 22/12 : Repas de Noël des enfants de l'école à la salle des fêtes

Vendredi 22/12 de 16h30 à 19h : ANIM JEUNES 11/17 ans aux Haies avec Guillaume (salle du haut) Tél : 04 74 56 89 46 - Mail : animjeune@cc-regiondecondrieu.fr

Vacances scolaires : du vendredi 22/12/2017 après la classe au lundi 8/01/2018 matin

Vendredi 29/12 : Fin des inscriptions sur les listes électorales

Tous les mardis de 14h à 18h : Belotte organisée par l'association Les Haies en Fleurs à la salle des fêtes (inscription sur place)

31/12 à minuit : Naissance de la nouvelle intercommunalité « VIENNE - CONDRIEU-AGGLOMERATION »

JANVIER

Vendredi 5/01 à 19h00 : Voeux du maire à la salle des fêtes

Mercredi 10/01 : Après-midi Rois de la FNACA à la salle des fêtes

Dimanche 21/01 : Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre

Dimanche 28/01 : Matinée boudin du Sou des Ecoles

RESULTAT DU CONCOURS PHOTO

Bravo à Isabelle CHIRAT qui a gagné le concours photo organisé par la mairie sur le thème "Les Haies en fête". L'exposition des photos des participants s'est faite en parallèle à la cérémonie du souvenir le 11 novembre. Sa photo sélectionnée par le jury constitué des personnes présentes et du conseil municipal fera la page de couverture du prochain bulletin municipal 2018.

Merci à tous les participants !

LOGEMENTS AUX HAIES

Des logements de l'OPAC se libèrent sur la commune :

- 2 T4 au Clos du soleil
- 2 T2 aux Châtaigniers

Faites-vous connaître en mairie si vous êtes intéressés.



BIBLIOTHEQUE

Arrivage de nouveautés à la bibliothèque...des polars, des romans pour les adultes et pour les enfants, des albums sont venus enrichir notre fonds !

Quelques titres dont vous avez certainement entendu parler : "Bakhita" de Véronique Olmi, "Frappe-toi le cœur" d'Amélie Nothomb, "Les bourgeois" d'Alice Ferney, "La beauté des jours" de Claudie Gallay, "On la trouvait plutôt jolie" de Michel Bussi, "Mato grosso" de Ian Manook et beaucoup d'autres encore !

Pensez à rendre régulièrement vos livres pour que d'autres lecteurs puissent en profiter !

Dernière permanence de l'année le **vendredi 22 décembre**.

Venez faire le plein pour les vacances ! C'est gratuit !

Réouverture le vendredi 12 janvier 2018.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

EGLISE

Comme vous l'avez probablement constaté, les travaux de rénovation de toiture de l'église ont commencé. Malheureusement un incident de chantier a provoqué la chute de la génoise et la détérioration de l'auvent au-dessus de la porte d'entrée. Cet imprévu engendre de nombreuses démarches administratives avec les assurances, qui reportent d'autant la fin du chantier. En attendant l'expert, la façade n'étant pas stabilisée, nous sommes dans l'obligation de suspendre la tenue des messes. Nous sommes navrés de ce désagrément et espérons retrouver rapidement une église accueillante et sécurisée.

ETANG COMMUNAL

La mairie autorise la pêche à l'étang communal, route du Pilon. Ce lieu doit rester propre. Il est donc demandé aux pêcheurs de ramasser et jeter les fils, hameçons, papiers dans la poubelle située à proximité de l'étang. Nous comptons sur votre compréhension.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire (suite à un déménagement par exemple). Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter l'année suivante, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre.

Modalités : Se rendre à la Mairie avec 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile.

Pour de plus amples informations :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers>

CMP : un service socio-médical méconnu à Condrieu

Le **Centre Médico Psychologique** est une structure qui organise des actions de prévention et d'éducation pour la santé pour les adultes et adolescents de plus de 16 ans.

Lors de l'entretien d'accueil, vous serez reçu par un binôme soignant : médecin/infirmier ou psychologue/infirmier, afin d'étudier votre demande et de vous orienter vers les soins les mieux adaptés.

Les différents soins possibles au CMP sont : consultations et suivi médical, entretiens psychologiques ou psychothérapeutiques, entretiens et suivi infirmier, entretiens et suivi social, visite à domicile, prise en charge familiale, parentale.

Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité Sociale. Vous n'aurez donc pas à faire l'avance des frais.

Communes desservies : Ampuis, Condrieu, Les Haies, Loire sur Rhône, Longes, Sainte Colombe, Saint Cyr sur le Rhône, Saint Romain en Gal, Trèves, Tupin et Semons

CMP de Condrieu

6, place du 8 mai 1945 - 69420 Condrieu

Tél. : 04 74 56 82 94

AIDES POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous êtes un particulier et vous avez besoin de conseils techniques et d'un appui financier pour améliorer votre logement ?

Des organismes sont là pour vous accompagner !

SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat) est composé d'une équipe de spécialistes de l'habitat mise à disposition gratuitement par la CCRC pour vous informer, vous conseiller, constituer les dossiers de demandes d'aides (économies d'énergie, la mise aux normes des logements, le maintien à domicile, le développement du parc de logements locatifs...).

**Mercredi 20/12 : Permanence
SOLIHA à Condrieu
(bâtiment Les Eclats face à la mairie)
sans RV de 14h à 16h**



ECONOMIE D'ENERGIE

Nous profitons du lancement national du défi familles à énergie positive début décembre, pour vous faire partager quelques astuces. Autant d'idées précieuses pour votre portefeuille... et pour la Planète ! En moyenne les équipes atteignent environ 12 % d'économies ce qui représente environ 200€ sur un budget annuel.

Les éco-gestes les plus pratiqués pour économiser l'électricité et le chauffage :

- Je dégivre mon réfrigérateur et congélateur au moins tous les 3 mois. Info : Au-delà de 3 mm, le givre crée une couche isolante et engendre une surconsommation de 30 %.
- Je coupe mon chauffe-eau dès que je pars plus de 4 jours. Info : dans le budget global, l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau représente en moyenne 12 % des consommations.
- Je gère mieux mon chauffage : j'ajuste le chauffage en fonction des pièces et de ma présence grâce à des robinets thermostatiques et/ou des programmateurs (20°C dans les pièces à vivre, 17°C dans les chambres. Info : chaque degré de plus coûte en moyenne 7% sur la facture de chauffage.
- Je vérifie l'isolation et la ventilation de mon habitation. Info : je vérifie les pertes de chaleur autour des contours des fenêtres et des portes (1/5 des pertes thermiques) et je mets en place des joints ou des rideaux épais si besoin, je ferme les volets la nuit, j'aère 5 à 10 mn les pièces même en hiver pour renouveler l'air, je nettoie les grilles d'aération mais je ne les condamne pas, je rajoute de l'isolation sous les toits si besoin car la toiture est responsable de 1/3 des pertes thermiques, j'isole les murs si besoin (1/4 des pertes de chaleur).

D'autres astuces... le mois prochain !

Pour + d'info, consulter le site : <http://rhone-grandlyon.familles-a-energie-positive.fr/>